

LE CANADA

Ottawa, 27 Novembre 1883

"LE CANADA"

Les retards apportés à l'agrandissement du format de notre journal touchent maintenant à leur fin, et le changement va se faire d'ici à quelques jours.

Nous avons augmenté considérablement notre liste d'abonnés, et le système de propagande adopté promet les plus heureux résultats. Ce succès qui ne peut maintenant qu'aller en augmentant est tout à l'avantage des annonceurs. Que ceux qui ne nous ont pas encore donné leur annonce s'empressent de le faire au plus tôt, car pendant les premières semaines nous allons faire un tirage supplémentaire considérable. Nous avons lieu de croire que nos lecteurs seront satisfaits des améliorations qui seront apportées dans la publication, tant au point de vue des articles de fonds que de la partie des nouvelles, dépêches télégraphiques, etc.

Le feuilleton, qui est la partie la non moins intéressante pour un très grand nombre de lecteurs, sera de nature à satisfaire les plus exigeants. Nous leur réservons un roman des plus attrayants.

LE PROGRAMME DE L'OPPOSITION

Nous avons annoncé, ces jours derniers, que le chef de l'opposition conservatrice dans la législature d'Ontario, M. Meredith, avait prononcé, dans le comté de Simcoe ouest, un discours programme dans lequel il définissait clairement sa situation.

Dès le début de son discours, M. Meredith fait un portrait fidèle de la situation quand il dit que la fortune politique de M. Mowatt ne tient plus qu'à un seul fil. M. Mowatt est lui-même, évidemment, convaincu de ce fait, car il fait des efforts désespérés pour se consolider dans ses positions.

Sur la question de l'arbitrage M. Meredith insiste, avec raison, sur la référence au conseil privé comme étant le moyen légal, juste et constitutionnel de régler une matière délicate et grosse de conséquences.

Ce n'est pas de cette manière que l'entendent les grés, malheureusement, eux qui par la conduite illégale de leurs fiers-à-bras, menacent d'engendrer une guerre interprovinciale qui pourrait avoir les conséquences les plus désastreuses.

La position prise par M. Meredith sur cette question est celle d'un véritable homme d'état. Les autres provinces ne veulent pas enlever à la province d'Ontario un seul pouce de territoire auquel cette dernière a droit, ou qui lui sera accordé par les cours de justice, mais elles s'opposent à ce que le gouvernement de Toronto s'empare par la force d'un territoire sur lequel les droits de chaque partie ne sont pas clairement établis. Si cette politique d'accaparement par la force armée était suivie dans la province de Québec, où serait la protection pour la minorité?

La position prise par M. Meredith sur la question des licences est franche et juste. Son opinion personnelle était que les provinces avaient le droit de légiférer dans cette question. Mais des avocats éminents et les plus hautes cours

du royaume ayant décidé que le parlement fédéral avait ce droit, il n'est que juste de se soumettre à l'acte passé par la chambre des communes, acte qui est d'ailleurs le plus parfait qui ait jamais été adopté dans notre pays. L'acte Crooks, au contraire, est notoirement malhonnête, partisan et corrompu, et M. Meredith est d'opinion que l'on doit accorder un loyal essai à l'acte McCarthy. Il serait même disposé à soumettre la question de juridiction à la Cour Suprême si M. Mowat veut accepter ce tribunal. Malheureusement, ce dernier préfère les disputes entre les pouvoirs aux règlements par les cours de justice, dont il paraît surtout redouter les décisions.

M. Meredith demande aussi que le bureau de l'instruction publique soit enlevé au contrôle des partis. On sait qu'il y a dans le cabinet un ministre de l'éducation. Le système qu'il propose serait à peu près celui de la province de Québec.

Avant de terminer son discours, M. Meredith a stigmatisé comme elles le méritaient les manœuvres frauduleuses accomplies par les agents salariés du gouvernement Mowat dans Muskoka et Algoma, et a fait voir toute l'hypocrisie des grits qui crient sur leurs journaux en faveur de la pureté électorale.

COURRIER DU JOUR

Les élections provinciales pour les comtés de Simcoe ouest, Cardwell, Middlesex ouest auront lieu le 14 décembre prochain. La lutte dans ce dernier comté promet d'être très vive. Le candidat grit sera M. G. W. Ross, récemment nommé ministre de l'Instruction publique dans le cabinet de M. Mowatt. Le choix du candidat conservateur vient d'être fait en la personne de M. Alex. Johnston, de Strathroy.

Les personnes suivantes ont été invitées à dîner chez Son Excellence le gouverneur-général, samedi dernier: L'honorable J. A. Mousseau, Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, M. W. H. Griffin, M. Vernon Nicholson, M. le major Smith, M. et madame Sandford Fleming, M. le colonel et madame Panet, M. Todd, M. et madame Witcher, M. Van Koughnet, M. et madame Chambeis, M. et madame Collingwood Schriber, messieurs les lieutenants colonels Otter, Turnbull, d'Orsonnens et Maunsell.

La Minerve annonce que sir Charles Tupper, haut commissaire du Canada, a été admis à représenter notre pays à une conférence internationale, tenue à Paris, la semaine dernière, par les différentes puissances du globe pour la protection des câbles sous-marins. La Minerve dit qu'elle attache la plus grande importance à cette décision, qui brise avec le passé et pose un précédent pour l'avenir. Si le Canada a le droit de comparaître dans un contrat international, rien ne l'empêche de figurer dans les traités de commerce qui le regardent exclusivement.

Nous ne nous trompons pas en disant, hier, que l'ex-père Hyacinthe n'aurait pas de succès parmi les catholiques aux Etats-Unis. Les dépêches aujourd'hui nous annoncent qu'il est mal reçu partout, à part chez quelques presbytériens haut placés qui l'ont pris sous leur protection.

Il y a, disait Mgr Capel, en Angleterre seulement, plus de 236 divisions de la religion protestante. Et ça s'explique: L'enseignement de Luther ne tendait qu'à la destruction et non à l'édification. Son église s'est divisée et subdivisée, se divisera et se subdivisera encore pendant que l'Eglise catholique, elle, demeure la même partout et à travers les temps.

Le président de la compagnie canadienne du Pacifique, M. Geo. Stephen, vient de faire paraître une circulaire ainsi conçue: Le public est prévenu que le 21 décembre prochain la compagnie du chemin de fer du Pacifique émettra la balance de son capital autorisé, soit une somme de \$45,000,000.

Cette émission se fera en vertu d'un arrangement passé entre la compagnie, le gouvernement de la Puissance et la Banque de Montréal. D'après cet arrangement le gouvernement canadien garantit un intérêt de trois pour cent pendant dix ans sur tout le capital de la compagnie du chemin de fer Pacifique du Canada, c'est à dire \$100,000,000.

Sur le montant de l'émission nouvelle de \$45,000,000 une somme de 35 millions restera en dépôt entre les mains du gouvernement et ne sera retirée que lorsqu'il en sera besoin pour achever les travaux de la ligne.

On lit dans le Moniteur Universel de Paris: Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu dans l'Angleterre proprement dite ont été très sensiblement défavorables aux libéraux. Autre symptôme significatif: l'Université d'Edimbourg, jusqu'ici une des citadelles du libéralisme, vient d'élire, nos lecteurs le savent, comme recteur en remplacement de lord Roseberry, sir Stafford Northcote, un des principaux chefs du parti conservateur.

D'autre part, la majorité du cabinet Gladstone qui, il y a quatre ans, était de 56 voix, pour le cas d'une coalition entre tories et Irlandais, en est réduite aujourd'hui à 22 voix, par suite des succès remportés depuis lors par les conservateurs dans les élections partielles. Or, ces succès ne peuvent que s'accroître depuis que le parti tory a inscrit sur son programme une série de mesures énergiques en vue de l'amélioration du sort des classes inférieures, pour lesquelles les politiciens radicaux n'ont pas d'entraînés, malgré leur prétendu attachement à la cause du peuple.

On n'a encore reçu à New-York aucune nouvelle du vapeur Amériquet, qui est aujourd'hui en retard de neuf jours.

M. Lucas, d'Ottawa, a obtenu le contrat pour l'enlèvement de la neige autour des édifices du parlement, ainsi que pour l'approvisionnement de glace.

On croit que la prochaine session de Québec aura lieu aussitôt que la salle des nouveaux édifices parlementaires sera convenablement terminée pour cette fin.

On dit que le gouvernement a consenti à faire des amendements aux lois concernant les terres de la Couronne, à la sollicitation urgente du gouvernement de Manitoba.

L'honorable F. G. Marchand a sous presse une comédie en vers sous le titre suivant: Un bonheur en attire un autre.

Cette pièce a été lue, le printemps dernier, devant la Société Royale du Canada.

Le télégraphe nous rapporte ce matin, qu'une jeune fille de London, Ont., étant tombée à l'eau en traversant la rivière dans une chaloupe, pendant la tempête d'hier, est parvenue à gagner la rive en s'aidant des rames et a échappé ainsi à une mort certaine.

La requête demandant une réduction de droits sur les instruments d'agriculture n'a pas été accordée.

On a célébré avec éclat, hier, à New-York, le centième anniversaire de l'évacuation de la ville par les troupes britanniques à la suite du traité de 1783, et de la reconnaissance des Etats-Unis par la Grande Bretagne. Le président Arthur et le général Grant ont pris part à la cérémonie.

Le conseil de Lévis a pris, samedi dernier, une décision très importante. Il a résolu de céder au gouvernement fédéral le droit de passage pour l'embranchement de St-Charles, en face de la ville, et le terrain où est construit l'hôtel de ville pour une somme de \$29,000. Ces terrains sont d'une grande valeur. Ils comprennent une étendue de 27,520 pieds carrés et sont situés au centre de la partie commerciale.

La suspension de paiements par la maison Sharples de Québec, est attribuée au fait que la maison a une grande quantité de bois qui n'est pas vendue en Angleterre. Tout ce que la société demande est une extension de temps qui lui permette de réaliser. Les Banques, dit-on, sont d'accord pour accorder un délai. Le passif se monte à \$650,000, dont \$140,000 sont dues à la Banque Union, \$40,000 à la Banque Nationale, \$10,000 à celle des Marchands, et \$35,000 à celle de Québec. On dit aussi que la maison a fait des pertes considérables en Angleterre, notamment une somme de £11,500, d'un seul coup. La famille a une réclamation aussi de \$110,000 mais ne presse pas le remboursement.

On lit dans le Manitoba: La générosité des catholiques de la province de Québec vient de s'affirmer d'une manière bien remarquable. Les évêques de cette province ont établi l'œuvre si importante et si méritoire des écoles pour les enfants des sauvages du Nord-Ouest. A la demande de ces vénérables prélats une quête s'est faite dans toutes les églises de la province de Québec; cette quête a produit la somme de \$6,500 et quelques piastres. Le quart de cette somme est pour les écoles sauvages de l'archidiocèse de St-Basile; un autre quart pour celles de St-Albert; un troisième quart pour celles d'Arthabaska, Mackenzie, et le quatrième quart est divisé entre le vicariat apostolique de Pontiac et la préfecture apostolique du Labrador.

Nouvelles Générales

LA SOLITUDE DE DEUX AMOUREUSES. Deux filles d'Abraham Keiser se sont établies dans une hutte de bois au milieu des montagnes qui avoisinent Indianatown, Pennsylvanie, depuis 28 ans, loin de tous les êtres humains. Les deux hermites sont âgées de 80 ans. En se parlant l'une à l'autre—car elles ne communiquent jamais avec les étrangers—elles prennent un ton dolent et semblent psalmodier leurs paroles.

Elles travaillent dur et peuvent abattre les arbres les plus énormes. Elles ne craignent rien, ni les bêtes fauves. Elles dorment ayant leur hache auprès de leur lit. Leur étrange vie est, paraît-il, la suite de malheurs en amour.

PÉNIBLE CAS. Un des plus pénibles cas qui soient encore venus à la connaissance de la société de protection des enfants a été porté devant la cour du recorder de Montréal. Deux ivrognesses, nommées Gunhouse et Russell, résidaient dans un bouge infecté de la rue Conde, à la Pointe St-Charles, laissant périr de faim, de froid et de misère trois jeunes enfants dont l'aîné a à peine huit ans. La maison n'avait presque plus de portes et de fenêtres, car les misérables, dans leurs orgies les avaient mises en pièces. Lorsque l'inspecteur Cinq-Mars, le sergent Dineen et le constable Dumouchel ont pénétré dans l'af-

freux taudis, ils ont trouvé les deux familles couchées ensemble dans deux lits, et un enfant souffrant de bronchite, é en lu sur une table.

La mauvaise odeur était si forte que les agents en ont ressenti un malaise jusqu'au lendemain pour l'avoir respirée pendant quelques minutes. On dut envelopper les enfants dans des couvertures de laine pour les transporter; impossible de les toucher. Ce n'est qu'au poste de la police qu'on les soumit à un lavage en règle.

Les voisins ont établi que cette maison était une source de scandale et de désordre pour la localité. Les femmes, qui sont veuves, dépensent, paraît-il, à boire, les quelques piastres qu'un enfant de 15 ans, beau-fils de l'une d'elles, gagnait en travaillant.

Elles ont été condamnées à six mois de prison et \$10 d'amende ou six au res mois. Les enfants seront envoyés à l'école d'industrie.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que prier mon bras à angle droit. Les nerfs se relâchaient et en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool au vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre Arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne trouvais que dans une pharmacie en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne garantissent pas ce remède: "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Les ont été tellement satisfaits le mon témoignage que depuis en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on paraît déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs. J'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur.

Permettez moi de vous dire que nous servons habituellement de votre Arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède qui peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Vous tout dévoué, REV. D. GOODE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal. En vente chez C. J. DUCIER, rue Sussex, Ottawa.

—Sirop de l'âge. 1 s de l'âge.—25c. p.

Batailles de plusieurs semaines certains citons font l'attente.

—Je donnerai un once de thé ayant acheté puis le vendre cher, c'est gratuit. N. A.

Menestrels qui a donné l'Opéra, hier l'ouest, ce ma

Personnel—ron, qui était ces jours, es après-midi.

Un bon repas, les dou dans les intentions, servez vous Perry Davis. une autre col

La malle a cette semaine via le paque d'Halifax, sera bureau de poste à 3 heures de

Sans réservation pavillon roux Bellemare ve stock de chau manufacture, donner le com

Napané, élu, hier, Un recom lieu devan

St Joseph l'Union St

Le patin fait sur le zie, l'hiver

Envoyez meilleure h chez N. A. S

Vol—Un commis à nière.

Théâtre la salle de compagnie

—Les pi M'itale gu etc —25c. p

Marché—été vendus basse-ville,

Concert—donné par l'Opéra, ver

Avis—P brûlures, le tisme, serv de Davis une autre c

Nouveaux tables ont police d'Ot

Réparation ment l'ascen l'ouest.

Papier TAPISSER et seront VANT, che 455, rue Su

Théâtre—de Montréal à l'Institut rant l'hiver.

Personnel—sident du c Canadien, ville ces j reparti sam

—Sirop d l'âge. 1 s do l'âge.—25c. p

Bataill- sieurs semai certains cito font l'attre le

—Je donnerai un once de thé ayant acheté puis le vendre cher, c'est grati N. A.

Menestrel- qui a donné l'Opéra, hier l'ouest, ce ma

Personnel- ron, qui était ces jours, es après-midi.

Un bon rep- pes, les dou dans les inte sions, servez vous Perry Davis. une autre col

La malle a cette semaine via le paque d'Halifax, sera bureau de poste à 3 heures de

Sans réserv- pavillon roux Bellemare ve stock de chau manufacture, donner le com

—Les pi M'itale gu etc —25c. p

Marché—été vendus basse-ville,

Concert—donné par l'Opéra, ver

Avis—P brûlures, le tisme, serv de Davis une autre c

Nouveaux tables ont police d'Ot

Réparati- ment l'ascen l'ouest.

Papier TAPISSER et seront VANT, che 455, rue Su

Théâtre—de Montréal à l'Institut rant l'hiver.

Personnel—sident du c Canadien, ville ces j reparti sam